

1. APPROBATION DU PROCES-VERBAL DE LA SEANCE DU 04/08/2015

Le conseil municipal approuve le procès-verbal à l'unanimité, après modifications suites aux remarques conjointes de madame ROUDIE et madame DUPIRE concernant le point 4. La nouvelle rédaction du dernier paragraphe est la suivante : « *le poste étant vacant, il est possible d'envisager un remplacement. Le conseil municipal après en avoir délibéré, accepte de créer un poste de remplaçant sur la durée de la disponibilité, qui ne sera pourvu qu'après étude des besoins.* »

Détail du vote :

Votants 18	Pour 18	Contre 0	Abstention 0	DÉCISION ADOPTÉE À L'UNANIMITE
---------------	------------	-------------	-----------------	---------------------------------------

1. PROJET DE MISE AUX NORMES PAR LE SDEG DES ARMOIRES D'ÉCLAIRAGE DU STADE D'HONNEUR DE RUGBY

Monsieur le maire explique que les armoires d'éclairage du stade d'honneur de rugby ne sont plus aux normes, le devis du SDEG pour cette remise aux normes s'élève à 10 051.61€ HT, (12 061.93€ TTC) la subvention s'élève à 3 015.48€. Le reste à la charge de la commune est donc de 7 036.13€ HT (8 443.35€ TTC).

Ces travaux étaient prévus au budget (ils avaient été évalués à 10 000€). Ces travaux n'engendreront pas de décisions modificatives du budget car les crédits prévus à l'article 21 534 sont supérieurs à ceux consommés à ce jour.

Le conseil municipal à l'unanimité accepte la réalisation de ces travaux par le SDEG, dans les conditions sus indiquées.

Détail du vote :

Votants 18	Pour 18	Contre 0	Abstention 0	DÉCISION ADOPTÉE À L'UNANIMITE
---------------	------------	-------------	-----------------	---------------------------------------

2. CHOIX DES ENTREPRISES POUR LA MISE EN ACCESSIBILITE DU TROTTOIR DE LA POSTE ET SIGNATURE DES MARCHES

Monsieur le maire explique que les travaux de mise en accessibilité de la poste prévus au budget vont débiter le mois prochain. Une consultation a été passée en juillet. 3 lots sont prévus :

Lot 1 : Dépose démolition maçonnerie enduits travaux divers

Lot 2 : Monte handicapés

Lot 3 : Voirie assainissement

Les travaux extérieurs d'accessibilité du bureau de poste, réalisés par la mairie auront lieu concomitamment aux travaux intérieurs de la poste, réalisés par « post immo » c'est-à-dire, du 10 septembre au 13 décembre. L'objectif étant d'éviter d'occasionner une gêne supplémentaire aux riverains du quartier et usagers de la poste.

Monsieur le maire ajoute qu'une navette est mise en place, par les services municipaux, le mardi après-midi par la mairie, pour amener les usagers à la poste de Lombez, à compter de la semaine prochaine pour qu'ils puissent effectuer leurs opérations bancaires car sur place seul un service postal est maintenu.

17 entreprises ont téléchargé le dossier de consultation des entreprises, 9 entreprises ont déposé une offre (3 par lot). La commission d'appel d'offres a procédé à l'ouverture des plis le 4 août 2015.

Suite à l'analyse des offres réalisée par le maître d'œuvre en charge du dossier (cabinet Perez de l'Isle Jourdain), présentée devant l'assemblée, la commission propose d'attribuer le marché à :

Lot 1 : ROTGE BATIMENT pour un montant de 21 515.85€ HT

Lot 2 : AAG pour un montant de 11 600€ HT

Lot 3 : MALET pour un montant de 51 894.37€ HT

Le total s'élève à 85 010.22€ HT

Le budget prévu par le maître d'œuvre était de 110 228.40€ HT

Le conseil municipal après en avoir délibéré,

-valide l'analyse des offres présentée ci-dessus

-autorise le maire à signer les marchés correspondants, avec les entreprises proposées

Monsieur BESSAT explique que techniquement il n'a pas été possible de prévoir une rampe d'accès au bâtiment pour les personnes à mobilité réduite. C'est donc une solution de « monte handicapé » qui a été retenue. Il ne sera accessible aux usagers que durant les heures d'ouvertures

Le maire ajoute que :

Prochain cm semaine du 21/09 pour adap

ce conseil nécessaire pour ne pas prendre de retard sur travaux de la poste

m bessat desamiantage fait passer travaux intérieurs poste

RAMPE IMPOSSIBLE TECHNIQUEMENT / DONC MONTE HANDICAPE ASCENSEUR NE FONCTIONNE Q AUX HEURES D OUV DE LA POSTE

Détail du vote

Votants 18	Pour 18	Contre 0	Abstention 0	DÉCISION ADOPTÉE À L'UNANIMITE
---------------	------------	-------------	-----------------	---------------------------------------

3. QUESTIONS DIVERSES

ACCUEIL DES REFUGIES ET DEMANDEURS D'ASILE

Monsieur le maire fait lecture à l'assemblée de la circulaire du Ministre de l'Intérieur, Bernard CAZENEUVE, en date du 6 septembre 2015

Il fait référence à l'article dans la Dépêche citant les nombreuses villes gersoises qui ont indiqué leur volonté d'aider à l'accueil des réfugiés et demandeurs d'asile

Nous avons reçu un courrier d'Amnesty International précisant le contexte de ces exils et appelle à la mobilisation des collectivités autour de ce sujet. Des aides existent

Josette ROUDIE adhérente depuis 20 ans Amnesty international, est sensibilisée à cette cause. L'argument « on a du mal à subvenir aux besoins de nos administrés » Aller au-delà de ces « excuses », dire que la situation est difficile ne suffit pas, il faut agir, même s'il est vrai que les logements sociaux sont rares dans notre commune et sont très convoités.

D'autres villages s'inscrivent dans cette démarche et se portent volontaires.

Josette ROUDIE explique que logements sociaux

Pas de prise en charge des loyers sauf peut-être les 3 premiers mois, des dépenses d'électricité.. par l'Etat a priori ? A documenter.

Le Président du conseil départemental du Gers a déclaré vouloir aider les communes volontaires.

L'Etat prend en charge transport jusqu'en France

Réfugiés ont le droit de travailler en France + stage linguistique

Huguette DUPIRE explique que ces appartements sont libres (2) les occupants potentiels pressentis par le CCAS sont

Accueillir une famille / permet l'intégration

France terre d'accueil / autre culture / autre religion

Crise humanitaire – rôle de Samatan / opinion publique favorable (tendance vient de se renverser)

Syrie francophile / ancien protectorat

Difficulté bassin de vie : problème de transport /

HL 2 questions se posent :

Consensus pour vouloir faire une action : accueillir une famille

Petit noyau d'élus prêt à s'impliquer pour

J FACCA tradition d'accueil sud ouest / petit fils italien / intégration réussie – idem républicains espagnols

Budget de la commune ne sera pas mis en péril pour 450€ de recettes en mois par mois

JP LAFFONTAN il faut surtout se préoccuper de la suite, après le conflit

Réflexe de survie, fuite, ne pas leur en vouloir on ferait pareil à leur place / paquebot de St Louis

J ROUDIE va contacter n° vert pour que SAMATAN se porte candidat

D VILLATE intéressé pour aider J. ROUDIE pour se renseigner sur ce dossier

Echanges par mails / circulation information nécessaire pour avancer et tenir le conseil municipal au courant

PC OPHLM Maison Cahuzac

Recours d'un riverain contre PC / conflit autour de la mitoyenneté du mur

14 logements sociaux concernés

Volonté que ce projet aboutisse/ nécessaire pour la commune

Assistance juridique prise auprès du cabinet BOUYSSOU

Maison ALIAGA

M VILLEMUR interroge sur l'avancement de ce dossier / procédure juridique en cours / on ne peut rien faire Pas de possibilité

POSTE

M Long le camion ne sera plus sur la voie, le portail sera décalé

Nouveau Principal Collège

Arnaud de Sède vient d'intégrer ses nouvelles fonctions à Samatan, il était à Arrau

SAM AFRICA

Succès / temps fréquentation / aucun problème / exposants et restaurateurs – ravis

AMO MAISON DE SANTE

M DESPESSE, l'assistant à maîtrise d'ouvrage choisi par le conseil municipal donne entière satisfaction à ce jour, il est très présent sur le terrain / phase de rencontre des protagonistes

Mme ROUDIE la difficulté est de satisfaire tout le monde dans l'espace existant

Mme DAIGNAN la difficulté pour les professionnels de santé est de se projeter dans ce lieu (nouvelle façon de travailler ensemble : mutualisation) besoins spécifiques de chaque profession. Rester confiant.

FORMATION STATION VERTES

Le maire et Christel (car Mme BISOGNANI avait un empêchement professionnel).

Jury villes et villages fleuris / très agréablement surpris – bonne voie

RENTREE DES CLASSES 2015 / 2016

88 enfants en maternelle (beaucoup plus que prévu) – reprise d'effectif, pas de crainte pour les années futures

FACCA Jacques

Personnes indignées terrains en vente toit familial Berges d'Ensauqué / vendu 85€ le m² - par prix social

Appel au toit familial – rien n'empêche de les vendre (pas de clause dans l'acte initial passé en Pour éviter ce problème.) – besoin de trésorerie pour financer le reste du projet.

PLU

J FACCA où ça en est

Choix BE semaine prochaine

CLUB HOUSE RUGBY

M Duval : infiltrations d'eau

Régionale d'élevage de bouledogues français (concours de race) / octobre 2016

Chiens errants / il faut un endroit où les mettre – surchargés – convention entre collectivités et vétérinaires locaux

PROCHAIN CONSEIL SEMAINE DU 21 SEPTEMBRE 2015 (moins tard)

La séance est levée à 22h20

Liste des délibérations prises lors de la séance du 4 août 2015

- 1/ Instruction autorisation urbanisme par CCGT
 2/ Etude de faisabilité centrale micro hydraulique
 3/ Création poste remplacement médiathèque

H. LEFEBVRE	H. DUPIRE	JP. LAFFONTAN Pouvoir donné à Mme DUPIRE	J. ROUDIE
Al. BESSAT	M. Ch. BISOGNANI	A. DUVAL	N. GIMENEZ
P. LONG	C. DAIGNAN	D. VILLEMUR	A. BENEDET
F. DARNAUD Pouvoir donné à M DUVAL	M. JANEL	V. MASSIOT	J. FACCA ABSENT
JL BONNEL	D. VILLATE	C. GINTRAND BOUSQUET ABSENT	